Zeitschrift: Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde
Herausgeber: Bernisches historisches Museum
Band: 2 (1940)

Artikel: L'ancien gouvernement de Berne
Autor: Stapfer, P.A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-238243

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ANCIEN GOUVERNEMENT DE BERNE

par Phil. Alb. Stapfer.*

Si l'ancien gouvernement bernois avait étendu les soins de son administration au-delà du bien-être matériel de la population, s'il avait embrassé avec la même sollicitude des intérêts plus élevés, l'instruction et le perfectionnement moral du peuple, il eût été un gouvernement modèle, et rien n'aurait pu le déraciner du cœur de ses sujets. Mais n'oublions pas ce qui le recommande à la postérité, l'intégrité, la bienfaisance et l'usage, comparativement avec d'autres aristocraties, humain, digne et généreux de son autorité. Un bon gouvernement a une double tâche à remplir. En lui confiant de puissants moyens d'influence sur l'existence sociale et individuelle de ses sujets, la Providence l'appelle à leur faciliter, à un égal degré, l'exploitation des deux grandes sources de toute prospérité et de toute liberté; à savoir leurs facultés morales et les moyens de bien-être propres à leur pays. Dès que les gouvernements ne peuvent plus ou ne veulent pas satisfaire à ce double devoir, le peuple s'en débarrasse comme d'un obstacle, et quand ils résistent à l'exigence des besoins qui sont quelquesfois leur propre ouvrage, ils périssent par la main des élèves qu'ils ont formés. Chaque autorité humaine a une mission

---

* Am 27. März jährte sich zum hundertsten Male der Todestag eines der grössten Schweizer jener aufgewühlten, gärenden Epoche der vorigen Jahrhundertwende: Philipp Albert Stapfers. Philipp Albert Stapfer wurde als Sohn des Berner Münsterpfarrers Daniel Stapfer 1766 geboren, war nach Studienjahren in Göttingen, Paris und London, Professor an der Akademie und am politischen Institut in Bern, und wurde 1798 helvetischer Minister der Künste und der Wissenschaften. Als solcher hat er eine so erstaunlich fruchtbare und ideenreiche Wirksamkeit entfaltet, dass sich unsere Gegenwart noch heute beschämt vor soviel Zukunftshoffnung und klar erkannter politischer Zielsetzung verneigen muss. Stapfer ist noch jetzt, 100 Jahre nach seinem Tode, einer der modernsten Schweizer der Gegenwart. Seine Ideen über das Schul- und Erziehungswesen, seine Postulate für die Lehrerbildung und den Volksschulunterricht, seine Gedanken über die nationale Sendung der Schweiz, sind erhebende Zeugnisse eines weit über seine Zeit, ja noch weit über unsere Gegenwart hinausblickenden genialen Geistes.

Wenn wir hier ein Kapitel aus seiner im Jahre 1835 in Paris erschienenen Beschreibung von Bern abdrucken, so bloss deshalb, um auf dieses Werk als hervorragende Quelle trefflicher Gedanken und Beobachtungen, die heute noch unvermindert Geltung haben, ganz besonders hinzuweisen.

Wer sich über Stapfer selbst orientieren will, der sei verwiesen auf die Biographie von Rud. Luginbühl: Ph. Alb. Stapfer, ein Lebens- und Kulturbild, Basel 1887, — auf den ebenfalls von Luginbühl herausgegebenen Briefwechsel Stapfers (Quellen zur Schweizer Geschichte Bd. 11 u. 12), — sowie auf die kurze Biographie Stapfers in der Allgemeinen Deutschen Biographie 35, S. 451, aus der Feder Alfred Sterns.

à accomplir. Le patriciat bernois a rempli la mission à laquelle il était éminemment propre: il a procuré le bien-être à ses sujets; disons mieux: il l'a fondé sur les richesses agricoles, et préservé le pays de la funeste prépondérance de l'industrie manufacturière. Mais l'homme ne se contente pas d'un bonheur matériel, et brise les entraves qui s'opposent aux jouissances d'un ordre plus élevé.

Les nations civilisées sont aujourd'hui travaillées par un besoin qui est raisonné dans les classes éclairées, instinctif dans les masses; par le besoin d'arriver à l'organisation de gouvernements qui sachent, dans le mouvement des idées et dans les progrès de tout genre dont ils sont environnés et parfois inquiétés, puiser sans cesse de nouvelles forces et une vie nouvelle. La solution de ce problème n'a, en Europe, réussi jusqu'ici, et encore bien imparfaitement, que dans une île privilégiée, et ce succès a été, il faut le dire, beaucoup plus le résultat de circonstances placées en-dehors de la puissance humaine, que le fruit du calcul de ses chefs et de la prévoyance de ses législateurs. Pour la plupart des autres grands états de l'Europe chrétienne, l'époque est arrivée où leurs institutions, jadis appropriées aux populations qui leur doivent leur existence et leur première éducation, ne sont plus en harmonie avec l'état de la société. C'est bien vainement, au surplus, que l'histoire adresse aux princes le conseil de couper la racine à des révolutions futures, en se prêtant, tandis qu'il en est temps encore, aux perfectionnements indiqués par les progrès de l'ordre social. Ce conseil n'a jamais été suivi et ne le sera jamais. Les gouvernements ne sont pas libres d'écouter la voix de la raison; pour briser leurs propres chaînes, celles de l'habitude et de la crainte, il leur faut plus de courage qu'il n'en faut à leurs sujets pour s'affranchir.

Il serait, en particulier, fort peu équitable de faire à l'ancien gouvernement de Berne le reproche de n'avoir pas fait, en temps opportun et de bonne grâce, tous les sacrifices qui auraient pu neutraliser ou balancer au moins l'influence des opinions et des événements qui ont amené sa destruction. Tout corps politique, surtout un corps aussi vigoureusement constitué que l'était l'aristocratie bernoise, répugne à sa dissolution, à un changement quelconque dans son organisation, à une simple modification de ses maximes, autant que l'être vivant redoute la mort.

Mais il est un avertissement qu'on est en droit de donner, ou plutôt une obligation morale qu'on peut, en toute justice, présenter comme sacrée à tout gouvernement successeur d'un ordre de choses qui a succombé dans sa lutte contre les besoins sociaux qu'il n'a pas satisfaits. Reconstruire l'ancien gouvernement sur une base plus large, et en tenant compte des leçons de l'expérience, est l'œuvre de la sagesse; mais vouloir le ressusciter dans ses dimensions mesquines et avec les abus proscrits par la voix des siècles, est de la déraison et un véritable crime de lèse-nature humaine. C'est le devoir de tout homme généreux et ami de son pays, d'employer son influence à empêcher la résurrection d'une aristocratie qui, au lieu d'être le *gouvernement des meil-*

leurs, dans l'intérêt général, n'est que l'exploitation du pays au profit d'une faible minorité. Faire contracter au gouvernement qui la remplace des habitudes opposées à l'esprit de jalousie et de monopole, c'est lui ménager les moyens de conserver intactes ses forces matérielles, aussi bien que ses forces morales.

Que l'immense bien qui résultera d'un ordre de choses ainsi régénéré ne nous rende pas injustes ni ingrats envers un gouvernement qui a rempli sa mission providentielle avec un succès digne de vivre dans la mémoire des hommes! Il a partagé le sort de toutes les institutions qui ne répondent plus ni à leur destination primitive, ni aux besoins éclos sous leur influence longtemps bienfaisante.

Le jugement que M. Thiers porte sur les gouvernements usés, est, sous plus d'un rapport, applicable à l'aristocratie bernoise. Parlant du décri dans lequel le Directoire français était tombé en 1799, et après l'avoir passablement bien justifié sur tous les points, il ajoute: «Du reste, c'est dans un intérêt d'équité que l'histoire doit relever l'injustice de ces reproches. Mais *tant pis pour un gouvernement, quand on lui impute tout à crime.* L'une des qualités indispensables d'un gouvernement, c'est d'avoir cette bonne renommée qui repousse l'injustice. Quand il l'a perdue et qu'on lui impute les torts des autres, ceux mêmes de la fortune, il n'a plus la faculté de gouverner, et cette impuissance doit le condamner à se retirer .... Toutes les accusations dont le Directoire était l'objet, prouvaient, non pas ses torts, mais sa caducité.»

Quand au gouvernement actuel du canton de Berne, dans lequel siègent des patriciens universellement estimés, on peut dire de lui, sans flatterie, que le pays qu'il régit est, avec quelques autres cantons suisses, le seul coin de l'Europe où les principes de l'égalité, ou plutôt de la justice sociale, aient été mis en pratique sans déception, et où la loi fondamentale soit réellement une vérité; éloge, au surplus, dont il revient une forte part au peuple des campagnes. Pour vaincre les difficultés de sa position, ce gouvernement, et il faut l'en féliciter, n'a point, jusqu'à cette heure, eu recours à des mesures exceptionnelles, c'est-à-dire à des prévarications. Puisse-t-il persévérer dans cette politique loyale, et ne jamais s'en laisser détourner par de prétendues nécessités gouvernementales, c'est-à-dire par d'iniques expédients imaginés pour sortir des embarras où nous ont jetés de premières injustices!